



« Importance de l'accès au marché pour l'industrie MEM »

Hans Hess
Président de Swissmem



La Suisse génère un franc sur deux à l'étranger

- La prospérité et les emplois dépendent du succès de l'économie d'exportation.
- La création de valeur générée en Suisse et exportée correspond à 50% de la création de valeur brute de la Suisse.
- Ce sont principalement les PME qui profitent du libre-échange.
- Dans l'industrie MEM, 98% des entreprises sont des PME classiques. La part d'exportation de l'industrie MEM se situe à 80%.
- Il est de grande importance pour les entreprises, leurs collaborateurs et pour toute la population de la Suisse que l'industrie d'exportation puisse accéder sans obstacles aux marchés mondiaux.
- Actuellement, l'accès aux marchés est sous le feu de la critique.

L'accord institutionnel est essentiel

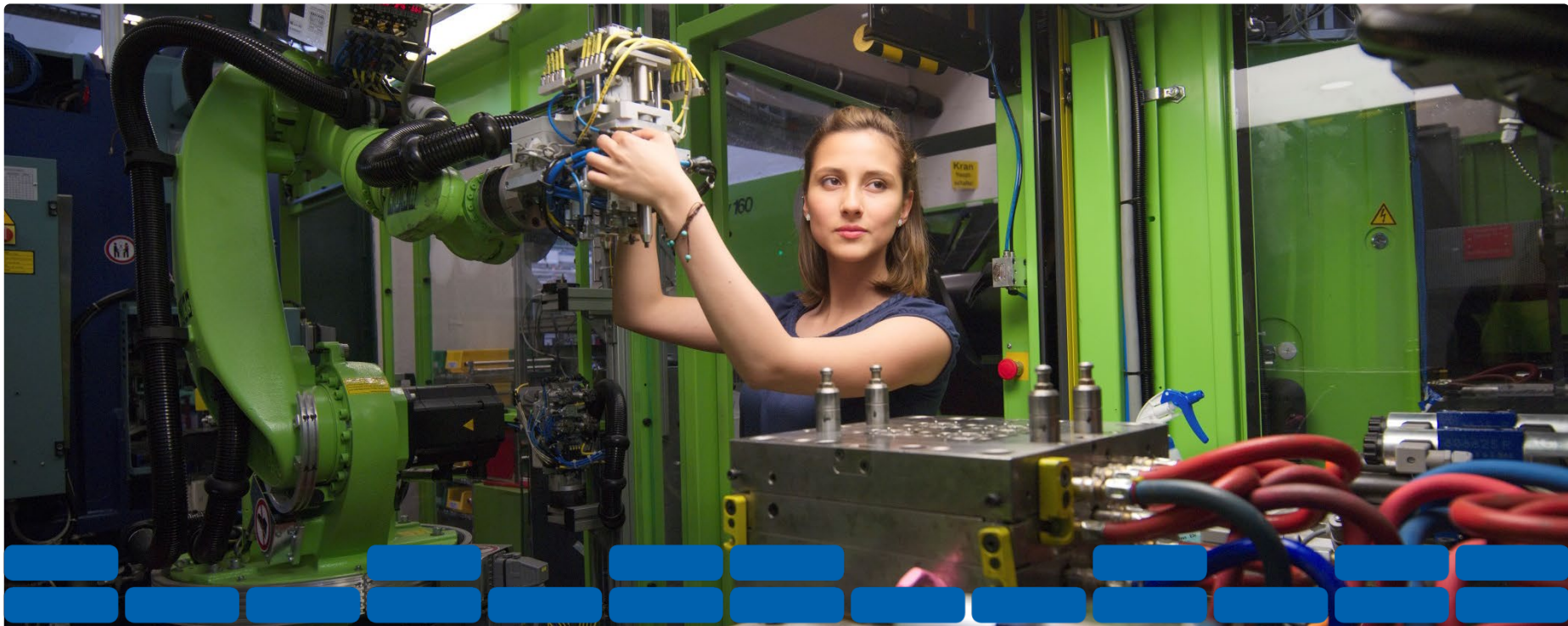
- L'essentiel de l'accord institutionnel est sur mesure :
 - Il garantit un accès privilégié au marché intérieur de l'UE (= objectif principal)
 - Grâce à la reprise dynamique du droit international, la souveraineté de la Suisse est préservée. Chaque reprise de droit doit se soumettre pleinement au processus de législation, y compris le référendum.
 - Le mécanisme de règlement des litiges empêche tout essai de pression politique arbitraire et confère plus de sécurité juridique.
 - Le niveau de protection des salaires est maintenu.
 - De nouveaux accords sont possibles.
- Ne pas perdre de vue l'ensemble : voie bilatérale = la seule voie susceptible de réunir une majorité. Il s'agit de la maintenir pour l'avenir. Pour cela, nous avons besoin de l'accord institutionnel.

Accord institutionnel : points à clarifier, à améliorer

- Garantir que des contrôles paritaires par les partenaires sociaux ne soient pas compromis par le droit de détachement de l'UE et par la directive d'exécution.
- Pas d'obligation de reprise de la directive relative aux droits des citoyens de l'UE ou uniquement les parties en rapport concret avec le marché du travail.
- Pas de guillotine à trois niveaux avec les Bilatérales I, l'accord institutionnel et l'ALE72 révisé.
- Clarification des dispositions liées aux aides d'États. Elles ne doivent pas limiter la souveraineté fiscale des cantons.

Les accords de libre-échange ouvrent des opportunités commerciales

- Le potentiel pour des ALE supplémentaires est encore grand. Il est important de les conclure rapidement, notamment avec :
 - les USA
 - Mercosur
 - l'Inde
 - l'Indonésie
- Viser le développement de l'ALE entre la Suisse et la Chine
- Pour l'agriculture, l'abolition de la protection douanière représente un défi. Nous avons besoin de mesures d'accompagnement. Il ne faut toutefois pas sous-estimer les chances de l'agriculture.



Jahresmedienkonferenz

Conférence annuelle des médias